

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**GROUPE COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
-CIL-**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

Le groupe COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 14 avril 2009. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Messieurs Adnène ZGHIDI (BDO AFRIC AUDIT) et Mustapha MEDHIOUB (FINOR).

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008				
(exprimé en dinar tunisien)				
		31 Décembre 2008	31 Décembre 2007	
ACTIFS				
	Notes		(*)	
Caisses et avoirs auprès des banques		5 599 667	2 378 787	
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	223 737 076	197 009 980	
Portefeuille-titres commercial	6	1 741 139	1 080 450	
Portefeuille d'investissement	7	3 218 500	1 456 024	
Valeurs Immobilisées	8	6 752 294	6 899 070	
Autres actifs		2 295 088	2 339 771	
TOTAL DES ACTIFS		243 343 764	211 164 082	
		31 Décembre 2008	31 Décembre 2007	
PASSIFS				
	Notes		(*)	
Dettes envers la clientèle	9	5 354 084	7 432 668	
Emprunts et ressources spéciales	10	193 393 455	165 102 929	
Fournisseurs et comptes rattachés		10 960 879	9 465 254	
Autres passifs		5 750 736	3 634 597	
TOTAL DES PASSIFS		215 459 154	185 635 448	
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		15 000 000	12 500 000	
Réserves consolidées		8 472 149	9 360 358	
Résultat consolidés		4 208 219	3 486 337	
Total des capitaux propres avant affectation	11	27 680 368	25 346 695	
Intérêts minoritaires	12	204 242	181 939	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		243 343 764	211 164 082	
(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison				

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE				
(exprimé en dinar tunisien)				
			31 Décembre	31 Décembre
	Notes		2008	2007
				(*)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	13		24 226 407	20 328 251
Intérêts et charges assimilées	14		(11 922 396)	(9 720 543)
Produits des placements			361 364	308 022
Autres produits d'exploitation			345 183	402 346
Produit net			13 010 558	11 318 076
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel			2 432 155	2 200 856
Dotations aux amortissements			538 870	523 999
Autres charges d'exploitation			1 416 027	1 404 385
Total des charges d'exploitation			4 387 052	4 129 240
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS			8 623 506	7 188 836
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radié	15		2 882 444	3 107 720
Dotations aux autres provisions			261 145	16 150
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 479 917	4 064 966
Autres gains ordinaires			173 910	396 407
Autres pertes ordinaires			(228 966)	(138 081)
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES			5 424 861	4 323 292
Impôts exigibles			(1 194 339)	(826 837)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE			4 230 522	3 496 455
Parts revenant aux intérêts minoritaires			(22 303)	(10 118)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE			4 208 219	3 486 337
(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison				

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>2008</u>	<u>2007</u> Ⓜ
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	147 344 792	129 835 783
Investissements dans les contrats de Leasing	(151 349 899)	(141 932 448)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(3 806 029)	(3 312 491)
Intérêts payés	(10 487 324)	(9 796 770)
Impôts et taxes payés	(2 440 611)	(2 771 297)
Autres flux liés à l'exploitation	1 203 842	3 830 794
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(19 535 229)</u>	<u>(24 146 429)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(389 828)	(1 168 852)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	77 430	430 206
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(2 813 400)	(788 200)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 163 053	333 871
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(1 962 745)</u>	<u>(1 192 975)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(1 874 512)	(1 507 541)
Encaissements provenant de la cession des actions propres	0	127 107
Encaissements provenant des emprunts	70 000 000	53 350 000
Remboursement d'emprunts	(43 406 634)	(27 465 143)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>24 718 854</u>	<u>24 504 423</u>
Variation de trésorerie	<u>3 220 880</u>	<u>(834 981)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	2 378 787	3 213 768
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 599 667	2 378 787
(*) Retraité pour les besoins de la comparaison		

Note 1 : Présentation du groupe**1.1. Structure juridique des sociétés du groupe**

Le groupe « CIL » est composé de deux sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing et l'intermédiation en bourse.

- ◆ La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 15.000.000 divisé en 3.000.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la bourse depuis l'année 1995.

- ◆ La Compagnie Générale d'Investissement est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
- La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
- Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
- La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans les entreprises associées et filiales, se limitent à celle détenue au capital de la Compagnie Générale d'Investissement.

La Compagnie Internationale de Leasing détient 180.248 titres sur les 250.000 actions formant le capital de la Compagnie Générale d'Investissement, soit un pourcentage de participation de 72,1%.

Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation**2.1. Méthode de consolidation**

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la Compagnie Internationale de Leasing, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la Compagnie Générale d'Investissement.

La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;

- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans sa filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4. Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère (La Compagnie Internationale de Leasing), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de (u) :

- La NC 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.
- Système comptable des entreprises, et notamment les règles de présentation, d'évaluation et de divulgation des opérations.

Note 4 : Principes et Methodes Comptables Appliqués

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4.1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008. En conséquence, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités, en pro-forma, à des fins comparatives.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4.2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2008 :

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location étaient les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

A partir de 2008 :

Afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisés par la BCT, le conseil d'administration a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du bien donné en leasing comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

L'impact de ce changement est estimé à D : 85.913 au titre de l'exercice 2008.

Par ailleurs et pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

4.3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au

niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Ce changement de méthodes comptables, qui n'a aucune incidence sur le résultat de la société, a été appliqué de manière rétrospective pour les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008. Les chiffres correspondants à la période close le 31 décembre 2007 ont été, conséquemment, retraités en pro-forma à des fins comparatives.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4.4 Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.5 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portés à l'actif en tant que charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.7 Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

4.8 Changement de méthodes de présentation

4-8-1. Par rapport au 31 décembre 2007, et avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008 de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 traduisent un changement de méthode de présentation du bilan.

Les actifs et les passifs sont désormais présentés au bilan par ordre décroissant de liquidité afin de fournir une information fiable et plus pertinente que celle fondée sur la distinction entre éléments courants et non courants dans la mesure où la CIL, et de par son statut d'établissement financier, ne fournit pas des biens ou services dans le cadre d'un cycle d'exploitation clairement identifiable.

En outre, les actifs figurent, désormais, au bilan pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

En conséquence, le bilan arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité, en pro-forma, pour les besoins de comparaison.

4-8-2. Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers arrêtés 31 décembre 2008 traduisent, au bilan, les changements de présentation suivants :

- ✓ Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

- ✓ Avant le 1er janvier 2008, les loyers comptabilisés d'avance étaient constatés au niveau des autres passifs courants. La portion du capital incluse dans ces loyers non courus était déduite des amortissements des biens donnés en leasing et par conséquent venait en augmentation de l'encours de leasing.

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location, les intérêts comptabilisés d'avance (loyers – amortissements) sont présentés en déduction des créances issues d'opérations de leasing.

- ✓ Avant le 1er janvier 2008, les intérêts précomptés et les commissions de placement payés d'avance sur les billets de trésorerie émis par la société figuraient à l'actif du bilan, à concurrence de la portion non courue à la date de clôture, sous l'intitulé « Charges constatées d'avance ». Corrélativement, lesdits billets de trésorerie figuraient au passif pour leur valeur de remboursement.

Au 31 décembre 2008, le passif financier correspondant aux billets de trésorerie émis figurent au bilan au coût amorti, soit la valeur de remboursement réduite des intérêts précomptés et des commissions de placement non courus

A des fins comparatives, le bilan arrêté au 31 décembre 2007 a été, conséquemment, retraité en pro-forma.

4-8-3. Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent, au niveau de l'état de résultat, les changements de présentation suivants :

- ✓ Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

✓ Avant le 1er janvier 2008, les plus values sur cession d'immobilisations en leasing, correspondant aux indemnités de résiliation, ainsi que les intérêts de retard et les frais de rejet figuraient parmi « les autres produits d'exploitation ».

Au 31 décembre 2008, ces produits ont été reclassés au niveau de la rubrique « Intérêts et produits assimilés de leasing ». A des fins comparatives, l'état de résultat arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité en pro-forma.

4-8-4. Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 traduisent, au niveau de l'état des flux de trésorerie, un changement de présentation des décaissements liés à l'acquisition des immobilisations données en leasing.

Ces décaissements figuraient, antérieurement au 1er janvier 2008, parmi les flux affectés aux activités d'investissement.

Cette présentation, corollaire de l'application de l'approche patrimoniale aux contrats de leasing, a été abandonnée suite à l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location. Désormais, les décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations données en leasing, figurent parmi les flux opérationnels ou d'exploitation sous l'intitulé « Décaissements pour financement de contrats de leasing ».

L'état de flux de trésorerie arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité en pro-forma pour les besoins de comparaison.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
Créances sur contrats mis en force	240 745 127	214 670 062
Encours financiers	226 323 751	199 011 974
Impayés	15 474 283	16 550 942
Intérêts échus différés	(1 052 907)	(892 854)
Créances sur contrats en instance de mise en force	830 213	263 765
Total brut des créances leasing	241 575 340	214 933 827
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(7 203 855)	(6 639 324)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 871 785)	(9 210 578)
Produits réservés	(1 762 624)	(2 073 945)
Total net des créances leasing	223 737 076	197 009 980

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2007	199 275 739
----------------------------------	--------------------

Addition de la période

- Investissements	136 007 593
- Relocations	626 570

- Transferts	2 939 398
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(2 063 062)
- Cessions anticipées	(7 247 478)
- Radiation des créances	(1 213 932)
- Relocations	(594 908)
- Transferts	(2 832 332)
- Remboursement du capital	(97 743 624)
<u>Solde au 31 décembre 2008</u>	<u>227 153 964</u>

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2008</u>
- Paiements minimaux sur contrats actifs	
- A recevoir dans moins d'un an	102 331 013
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	146 061 886
- A recevoir dans plus de 5 ans	8 666 305
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>257 059 204</u>
- Produits financiers non acquis	
- Revenus non acquis à moins d'un an	19 387 866
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	18 814 607
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	810 126
Total des produits financiers non acquis	<u>39 012 599</u>
- Valeurs résiduelles	3 085 954
- Contrats suspendus ordinaires	452 984
- Contrats suspendus contentieux	4 738 208
- Contrats en instance de mise en force	830 213
<u>Encours des contrats</u>	<u>227 153 964</u>

5.1.1 Analyse par secteur d'activité

	<u>Au 31 décembre 2008</u>	<u>Au 31 décembre 2007</u>
Bâtiment et travaux publics	26 329 817	20 953 199
Industrie	4 940 617	26 525 897
Tourisme	30 351 711	26 652 292
Commerces et services	128 082 376	88 595 070
Agriculture	37 449 443	36 549 281
<u>Total</u>	<u>227 153 964</u>	<u>199 275 739</u>

5.1.2 Analyse par type de matériel

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Equipements	33 991 963	31 839 618
Matériel roulant	148 192 944	119 171 807
Matériel spécifique	166 708	217 635
<i><u>Sous Total</u></i>	<u>182 351 615</u>	<u>151 229 060</u>
Immobilier	44 802 349	48 046 679
<u>Total</u>	<u>227 153 964</u>	<u>199 275 739</u>

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
<u>Clients ordinaires (1)</u>	<u>7 021 657</u>	<u>5 990 857</u>
Inférieur à 1 mois	3 213 084	2 675 547
Entre 1 et 3 mois	1 995 509	1 853 750
Entre 3 et 6 mois	396 915	379 035
Entre 6 mois et 1 année	356 624	296 803
Supérieur à 1 année	696 776	5 800
Notes de débit	147 218	218 020
Intérêts de retard	215 531	561 902
<u>Clients litigieux (2)</u>	<u>8 452 626</u>	<u>10 560 085</u>
<u>Total (1)+(2)</u>	<u>15 474 283</u>	<u>16 550 942</u>

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE							
ANALYSE PAR CLASSE							
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis		
Encours financiers	193 133 634	24 166 851	499 245	564 840	7 959 181	226 323 751	
Impayés	1 863 792	2 840 418	115 300	205 542	9 691 855	14 716 907	
Autres créances	1 792	39 354	1 644	-	714 586	757 376	
Contrats en instance de mise en force	775 213	55 000	-	-	-	830 213	
CREANCES LEASING	195 774 431	27 101 623	616 189	770 382	18 365 622	242 628 247	
Avances reçues (*)	(1 770 699)	-	-	-	(773 902)	(2 544 601)	
Dépôts de garantie (*)	(2 526 972)	(197 536)	-	-	(76 750)	(2 801 258)	
ENCOURS GLOBAL	191 476 760	26 904 087	616 189	770 382	17 514 970	237 282 388	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	4 032 948	230 000	-	-	-	4 262 948	
TOTAL ENGAGEMENTS	195 509 708	27 134 087	616 189	770 382	17 514 970	241 545 336	
Produits réservés	-	-	(23 404)	(28 036)	(1 711 184)	(1 762 624)	
Provisions sur encours financiers	-	-	(5 608)	(200 940)	(6 997 307)	(7 203 855)	
Provisions sur impayés	-	-	(58 978)	(118 603)	(8 694 204)	(8 871 785)	
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(87 990)	(347 579)	(17 402 695)	(17 838 264)	
ENGAGEMENTS NETS	195 509 708	27 134 087	528 199	422 803	112 275	223 707 072	
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,26%	0,32%	7,25%		
				7,83%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2007				9,30%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			14,28%	45,12%	99,36%		
				94,37%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2007				88,06%			
(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)							

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Certificats de dépôt	500 000	500 000
Obligations et actions cotées	1 281 814	583 100
<u>Montant Brut</u>	<u>1 781 814</u>	<u>1 083 100</u>
<u>A déduire :</u>		
<u>Provisions pour dépréciation</u>	(40 675)	(2 650)
	<u>1 741 139</u>	<u>1 080 450</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Titres immobilisés	3 184 308	1 441 408
Dépôts et cautionnements versés	34 192	14 616
<u>Total</u>	<u>3 218 500</u>	<u>1 456 024</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2007	1 441 408	1 441 408	-
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Société BOMAR	750 000	750 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	400 000	400 000	-
- Société Immobilière SIDI AMEUR	300 000	300 000	-
- Société KOKET	750 000	750 000	-
- Société AROMA Industries	120 000	120 000	-
- Société MINEREAUX BROYES DU SUD	150 000	150 000	-
- Société FORAKEN	194 200	194 200	-
- Société G.I.I	125 000	125 000	-

Cessions de l'exercice

- GIPA	750 000	750 000	-
- BOMAR	266 660	266 660	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	29 640	29 640	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2008</u>	<u>3 184 308</u>	<u>3 184 308</u>	<u>-</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 31 Décembre 2008 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
*BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS	49 407	49 407
*STICODEVAM	13 461	13 461
*IFBT	100	100
*GENERAL OBLIGATAIRE SICAV	50 100	50 100
*COS TUNISIE	45 000	45 000
* INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION "BOMAR"	1 016 680	533 340
* NOUR	370 360	-
* SIDI AMEUR	300 000	-
* KOKET	750 000	-
* AROMA INDUSTRIES	120 000	-
* BROYES DU SUD	150 000	-
* GII	125 000	-
* FORACHEM	194 200	-
* LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA"	-	750 000
<u>Total</u>	<u>3 184 308</u>	<u>1 441 408</u>

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS PROPRES****ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008**

(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Transfert	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels		129 372	18 866	65 000	-	-	213 238	118 235	33 949	-	-	152 184	61 054
Ecart d'acquisition	5%	311 760					311 760	150 252	15 588	-	-	165 840	145 920
Immeubles	5,0%	7 460 554	24 845	-	-	-	7 485 399	1 390 323	260 558	-	-	1 650 881	5 834 518
Matériel de transport	20,0%	813 229	285 950	-	227 000	-	872 179	490 681	135 333	225 000	-	401 014	471 165
Equipements de bureau	10,0%	288 928	12 464	-	1 460	568	299 364	191 899	22 263	1 059	568	212 535	86 829
Matériel informatique (*)	33,33%	293 720	27 574	-	300	1 420	319 574	231 414	38 067	300	1 420	267 761	51 813
Installations générales	10,0%	315 342	13 629	-	82 500	5 349	241 122	199 530	28 445	82 500	5 349	140 126	100 996
Immobilisations en cours		58 500	6 500	(65 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		9 671 405	389 828	(65 000)	311 260	7 337	9 742 636	2 772 335	534 203	308 859	7 337	2 990 342	6 752 294

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	2 801 258	5 207 058
- Avances et acomptes reçus des clients	2 544 601	2 217 385
- Autres dépôts et cautionnements reçus	8 225	8 225

<u>Total</u>	<u>5 354 084</u>	<u>7 432 668</u>
--------------	------------------	------------------

NOTE 10 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales se détaillent ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Banques locales	50 411 641	40 373 388
- Banques étrangères	15 339 756	19 460 354
- Emprunts obligataires	98 990 584	74 818 797
- Billets de trésorerie	16 341 761	20 152 165
- Certificats de leasing	12 309 713	10 298 225
<u>Total</u>	<u>193 393 455</u>	<u>165 102 929</u>

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des comptes rattachés	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>									
<u>BANQUES LOCALES</u>									
B.I.A.T (05/2001)	5 000 000	Trimestriellement (2001-2008)	714 285	-	714 286	-	-	-	-
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	2 400 000	-	600 000	1 800 000	1 200 000	600 000	600 000
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	2 400 000	-	600 000	1 800 000	1 200 000	600 000	600 000
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000	1 000 000
B.T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000	1 000 000
A.B.C (2007)	3 000 000	Semestriellement (2007-2009)	2 250 000	-	1 500 000	750 000	-	750 000	750 000
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	600 000	2 400 000	1 800 000	600 000	600 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000	400 000	400 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	600 000	2 400 000	1 800 000	600 000	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000	400 000	400 000
BIAT (20007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 000 000	-	200 000	800 000	600 000	200 000	200 000
BIAT (20007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	4 000 000	-	800 000	3 200 000	2 400 000	800 000	800 000
ATTJARI BANK	5 000 000	Semestriellement (2008-2010)	5 000 000	-	1 666 667	3 333 334	1 666 667	1 666 667	1 666 667
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000	1 000 000
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	7 000 000	-	7 000 000	5 600 000	1 400 000	1 400 000
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000	1 000 000
Ligne d'avance			2 000 000	6 000 000	8 000 000	-	-	-	-
<u>Dettes rattachées</u>			657 472	-	-	141 061	798 533	-	798 533
<u>Charges constatées d'avance</u>			(48 369)	-	-	(21 857)	(70 226)	-	(70 226)
<u>Sous-total</u>			40 373 388	28 000 000	18 080 953	119 204	50 411 641	36 666 667	13 744 974
<u>BANQUES ETRANGERES</u>									
JEXIMBANK	Y 800 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)	2 407 925	-	687 978	1 719 947	1 031 969	687 978	687 978
B.E.I	EU 50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)	16 848 379	-	3 387 703	13 460 676	9 947 174	3 513 502	3 513 502
<u>Dettes rattachées</u>			204 050	-	-	(44 917)	159 133	-	159 133
<u>Sous-total</u>			19 460 354	-	4 075 681	(44 917)	15 339 756	10 979 143	4 360 613
Total des crédits bancaires			59 833 742	28 000 000	22 156 634	74 287	65 751 397	47 645 810	18 105 587

- (a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt JEXIM BANK du 27 Mai 1997 .
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .
- (b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .
Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>									
CIL 2002/2	15 000 000	Annuellement (2005-2009)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	
CIL 2002/3	12 000 000	Annuellement (2006-2010)	7 200 000	-	2 400 000	4 800 000	2 400 000	2 400 000	
CIL 2003/1	15 000 000	Annuellement (2006-2010)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000	
CIL 2004/1	15 000 000	Annuellement (2007-2011)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000	
CIL 2004/2	15 000 000	Annuellement (2006-2010)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000	
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000	
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000	
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000	
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000	
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	-	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	-	
<u>Dettes rattachées</u>			1 618 797			1 571 787	3 190 584	3 190 584	
<u>Total des emprunts obligataires</u>			74 818 797	40 000 000	17 400 000	1 571 787	98 990 584	69 400 000	29 590 584
<u>BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>									
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>									
SANADETT	2 000 000	En bloc le 04/06/2008	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-	
SICAV AMEN	1 000 000	En bloc le 04/06/2009	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000	
SICAV AMEN	1 000 000	En bloc le 11/06/2009	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000	
AXIS	1 200 000	En bloc le 29/06/2009	1 200 000	-	-	1 200 000	-	1 200 000	
Billets de trésorerie à court terme			15 050 000		1 850 000	13 200 000	-	13 200 000	
<u>Dettes rattachées</u>			178 325			(70 279)	108 046	108 046	
<u>Charges constatées d'avance</u>			(276 160)			109 875	(166 285)	(166 285)	
<u>Sous-total</u>			20 152 165	-	3 850 000	39 596	16 341 761	-	16 341 761
Certificat N°1 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 24/05/2009	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000	
Certificat N°2 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 31/05/2009	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000	
Certificat N°3 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 21/09/2009	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000	
Certificat N°4 BEST BANK	3 000 000	En bloc le 22/05/2010	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-	
Certificat N°5 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 31/07/2010	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-	
Certificat N°6 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 03/09/2010	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-	
Certificat N°7 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 01/12/2009	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	
<u>Dettes rattachées</u>			298 225			11 487	309 712	309 712	
<u>Sous-total</u>			10 298 225	2 000 000	-	11 487	12 309 712	5 000 000	7 309 712
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>			30 450 390	2 000 000	3 850 000	51 083	28 651 473	5 000 000	23 651 473
<u>TOTAL GENERAL</u>			165 102 929	70 000 000	43 406 634	1 697 157	193 393 454	122 045 810	71 347 644

NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Capital social	(A)	15 000 000	12 500 000
- Réserve légale	(B)	1 195 151	1 000 000
- Réserve extraordinaire		3 200 000	4 200 000
- Réserves pour réinvestissements		300 000	300 000
- Primes d'émission		2 250 000	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	832 101	756 649
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000
- Résultats reportés		194 897	353 709
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>23 472 149</u>	<u>21 860 358</u>
- Résultat net des sociétés intégrées		4 230 522	3 496 455
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(22 303)	(10 118)
<u>Résultat consolidé de l'exercice</u>	(1)	<u>4 208 219</u>	<u>3 486 337</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>27 680 368</u>	<u>25 346 695</u>
Nombre d'actions (2)	(*)	3 000 000	3 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,403	1,162

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant égal à D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves. Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009, à raison de :
 -- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.
 - -1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.
 Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2008 à D : 15.000.000 composé de 3.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) : Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2007 a été ajusté pour tenir compte de l'attribution d'actions gratuites en 2008.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2006	10 000 000	1 000 000	5 700 000	300 000	2 250 000	677 156	500 000	34 790	(65 188)	2 831 999	23 228 757
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26 avril 2007			1 000 000			75 000		1 756 999		(2 831 999)	0
Augmentation décidée par l'A.G.E du 26 avril 2007	2 500 000		(2 500 000)								0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006								(1 500 000)			(1 500 000)
Divers						4 493		1			4 494
Cessions d'actions propres								61 919	65 188		127 107
Résultat consolidé de l'exercice 2007										3 486 337	3 486 337
Solde au 31 Décembre 2007	12 500 000	1 000 000	4 200 000	300 000	2 250 000	756 649	500 000	353 709	0	3 486 337	25 346 695
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 avril 2008		195 150	1 500 000			75 000		1 716 187		(3 486 337)	0
Augmentation décidée par l'A.G.E du 26 avril 2007	2 500 000		(2 500 000)								0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007								(1 875 000)			(1 875 000)
Divers						453		1			454
Résultat consolidé de l'exercice 2008										4 208 219	4 208 219
Solde au 31 Décembre 2008	15 000 000	1 195 150	3 200 000	300 000	2 250 000	832 102	500 000	194 897	0	4 208 219	27 680 368

NOTE 12 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la Compagnie Générale d'investissement se détaillent comme suit :

	2008	2007
- Dans le capital	348 760	348 760
- Dans les résultats reportés	(166 821)	(176 939)
- Dans le résultat de l'exercice	22 303	10 118
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>204 242</u>	<u>181 939</u>

NOTE 13 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	2008	2007
- Intérêts de leasing	22 857 704	18 997 567
- Intérêts de retard	838 096	867 367
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	255 181	152 222

- Autres		255 525	276 504
<u>Total</u>		<u>24 206 506</u>	<u>20 293 660</u>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		211 933	268 437
Intérêts de retard antérieurs		117 680	102 511
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers		(229 481)	(233 460)
Intérêts de retard		(80 232)	(102 897)
<u>Variation des produits réservés</u>		<u>19 901</u>	<u>34 591</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>		<u>24 226 407</u>	<u>20 328 251</u>
- Encours financiers			
. Au début de la période		192 651 992	152 313 585
. A la fin de la période		221 962 772	192 651 992
. Moyenne	(D)	207 307 382	172 482 789
- Intérêts de la période	(C)	22 857 704	18 997 567
- Taux moyen	(C) / (D)	11,03%	11,01%

NOTE 14 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Intérêts des emprunts obligataires		5 907 590	4 727 442
- Intérêts des crédits des banques locales		2 653 391	1 728 835
- Intérêts des crédits des banques étrangères		786 903	1 421 284
- Intérêts des autres opérations de financement		2 575 051	1 838 004
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		35 183	25 287
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	<u>11 958 118</u>	<u>9 740 852</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(52 024)		(28 030)
- Autres charges financières		16 302	7 721
<u>Total des autres charges financières</u>		<u>(35 722)</u>	<u>(20 309)</u>
<u>Total général</u>		<u>11 922 396</u>	<u>9 720 543</u>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice		162 470 589	136 585 732
. A la fin de l'exercice		189 063 957	162 470 589
. Moyenne	(B)	175 767 273	149 528 161

- Taux moyen (A) / (B)	6,80%	6,51%
------------------------	-------	-------

NOTE 15 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	2008	2007
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 594 077	4 315 315
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 818 920)	(1 211 705)
- Reprises sur provisions pour risques et charges		
- Créances radiées	2 948 127	3 481 806
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2 549 420)	(3 112 792)
- Transfert en produits de la période		
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(265 426)	(266 418)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(25 994)	(98 486)
<u>Total</u>	2 882 444	3 107 720

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

**Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 243.343.764 et un résultat consolidé bénéficiaire D : 4.208.219, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que

l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Observation post-conclusion :

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

5- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2008.

Tunis, le 24 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

BDO AFRIC AUDIT

Adnène ZGHIDI

FINOR

Mustapha MEDHIOUB